



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 avril 2015 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Yvon Leblanc, décédé le 2 mars à l'âge de 70 ans ;
- Monsieur Serge Robert, décédé le 3 mars à l'âge de 62 ans ;
- Madame Yvonne Chevarie, décédée le 4 mars dernier à l'âge de 86 ans. Madame Chevarie est la mère de monsieur Guy-Denis Dupras, mécanicien au Service des travaux publics ;
- Monsieur Patrick Lavigneur, décédé le 15 mars à l'âge de 29 ans ;
- Monsieur Jean Beaudin, décédé le 16 mars à l'âge de 65 ans ;
- Madame Monique Leblanc, décédée le 21 mars dernier à l'âge de 82 ans. Madame Leblanc est la mère de madame Mireille Girard, adjointe administrative au Service de la trésorerie ;
- Monsieur Philippe Charland, décédé le 4 avril dernier à l'âge de 70 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2015-04-149 ORDRE DU JOUR

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par la correction à l'article 10 du montant total du certificat de paiement, soit de « 202 547,39 \$ »;
- Par le retrait de l'article 15 - **Travaux d'aménagement paysager au parc linéaire du boulevard du Faubourg (près des autoroutes 15 et 640) – Contrat 2015-1441 – Règlement RV-1502**

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Michel Noël

- Zone tampon rue Jacques-Brel et les Aliments St-Hubert;

Monsieur Marcel Caron

- Enseigne installée près de l'entreprise Aliments St-Hubert;

Monsieur Robert Noël

- Drainage d'un terrain situé sur le chemin de la Côte Sud, entre la Ville de Sainte-Thérèse et le boulevard de la Grande-Allée.

RÉSOLUTION 2015-04-150

AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 343, RUE PASCAL – LOT 3 006 377 – ZONE R-1 111 – DOSSIER 1501-DM-255

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande d'une dérogation mineure ayant trait au bâtiment situé au 343, rue Pascal, lot 3 006 377 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 111 visant à établir la marge de recul avant minimale à 6,39 mètres, représentant une dérogation de 0,61 centimètre, soit 9 % inférieure à la norme minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes de la zone R-1 111 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil;

En conséquence, il est :

**PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT**

D'accorder une dérogation mineure ayant pour effet d'établir la marge de recul avant du bâtiment à 6,39 mètres alors que le Règlement RV-1441 sur le zonage exige une marge de recul avant minimale de 7 mètres pour cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-151
AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 593, RUE CARIGNAN –
LOT 2 105 421 – ZONE R-1 224 – DOSSIER 1502 –DM-256

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande d'une dérogation mineure ayant trait au bâtiment situé au 593, rue Carignan, lot 2 105 421 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 224 visant à établir la marge de recul arrière minimale à 3,75 mètres, représentant une dérogation de 3,25 mètres, soit 46,4 % inférieure à la norme minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes de la zone R-1 224 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une dérogation mineure ayant pour effet d'établir la marge de recul arrière du bâtiment à 3,75 mètres alors que le Règlement RV-1441 sur le zonage exige une marge de recul arrière minimale de 7 mètres pour cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-152
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

De corriger le projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2015, de la manière suivante :

- À la résolution 2015-03-142, de préciser que l'entente se termine le 31 décembre 2025;
- À la résolution 2015-03-145, de préciser que l'entente doit être signée par la mairesse uniquement.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2015, tel que rédigé.

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2015, tel que corrigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-153
RÈGLEMENT RV-1441-025 – ADOPTION

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 mars 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-025 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout des usages de la classe résidentielle multifamiliale dans la zone R-2 438 et l'établissement de ses dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-154
RÈGLEMENT RV-1441-027 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Premier Projet de règlement RV-1441-027 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones R-3 210-2 et R-1 210-3 et par l'agrandissement de la zone CONS-207.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-155
RÈGLEMENT RV-1441-029 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Premier Projet de règlement RV-1441-029 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait au rapport plancher/terrain permis dans la zone R-1 241-1.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-156
RÈGLEMENT RV-1441-030 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-030 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux enseignes autorisées dans les zones industrielles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-157
RÈGLEMENT RV-1441-031 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Premier Projet de règlement RV-1441-031 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux projets résidentiels intégrés.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-158
RÈGLEMENT RV-1441-032 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Premier Projet de règlement RV-1441-032 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création de la zone R-3 233-2 à même les zones R-1 233 et R-2 233-1 et l'établissement des dispositions particulières à la nouvelle zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-159
RÈGLEMENT RV-1441-033 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Premier Projet de règlement RV-1441-033 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création de la zone R-3 222-1 à même la zone R-1 222 et l'établissement des dispositions particulières à la nouvelle zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-160
RÈGLEMENT RV-1447-008 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-008 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones R-3 210-2 et R-3 233-2.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-161
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 7 avril 2015 pour le Règlement RV-1574 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour 2015-2016 et leur financement par emprunt au montant de 935 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-162
RÈGLEMENT RV-1337-6 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1337-6 modifiant le Règlement RV-1337 décrétant un emprunt de 1 703 000 \$ pour les honoraires professionnels et l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue sur les rues Moïshe et Olsen (tronçon I), places « A » et « B » afin de remplacer le plan de taxation.

RÉSOLUTION 2015-04-163
RÈGLEMENT RV-1355-2-8 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1355-2-8 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.

RÉSOLUTION 2015-04-164
RÈGLEMENT RV-1419-3 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1419-3 modifiant le Règlement RV-1419 décrétant la construction d'aqueduc, d'égouts, de fondation et de pavage de rue sur l'avenue des Grandes-Tourelles, tronçon V, et son financement par emprunt afin de remplacer le plan de taxation.

RÉSOLUTION 2015-04-165
RÈGLEMENT RV-1564-1 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1564-1 modifiant le Règlement RV-1564 décrétant des travaux de pavage, bordures, trottoirs, éclairage et aménagements paysagers sur l'avenue Moïshe et le passage Olsen et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2015-04-166
RÈGLEMENT RV-1567-1 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1567-1 modifiant le Règlement RV-1567 décrétant des travaux de pavage sur l'avenue Moïshe et le passage Olsen et leur financement par emprunt afin de remplacer le plan de taxation.

RÉSOLUTION 2015-04-167
RÈGLEMENT RV-1572-1 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1572-1 modifiant le Règlement RV-1572 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2015.

RÉSOLUTION 2015-04-168
RÈGLEMENT RV-1575 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1575 décrétant le remplacement de la tuyauterie des pompes 3 et 4 au poste de pompage Marius-Barbeau et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2015-04-169
RÈGLEMENT RV-1576 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1576 décrétant le remplacement d'un réservoir d'huile à l'usine d'épuration et le financement des travaux par emprunt.

RÉSOLUTION 2015-04-170
RÈGLEMENT RV-1578 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1578 prévoyant l'établissement d'une étude hydraulique du réseau d'égout sanitaire et décrétant un emprunt à cette fin.

**RÉSOLUTION 2015-04-171
RÈGLEMENT RV-1579 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1579 décrétant des travaux de réfection de rues, de bordures, d'aqueduc et d'égouts dans diverses rues et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2015-04-172
RÈGLEMENT RV-1580 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1580 prévoyant l'établissement d'un plan d'intervention de renouvellement de conduites d'aqueduc, d'égouts et de chaussées et décrétant un emprunt à cette fin.

**RÉSOLUTION 2015-04-173
RÈGLEMENT RV-1581 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1581 décrétant des travaux de réfection d'une partie de la montée Sanche et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2015-04-174
DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt du rapport des dépenses autorisées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 19 février au 25 mars 2015, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-175
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 février au 15 mars 2015 montrant un total des activités de 3 667 075,21 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 643 431,42	
Activités financières d'investissement	415 679,61	
Total des chèques fournisseurs		3 059 111,03
Salaires – Dépenses	979 702,39	
Salaires – Déductions	(371 738,21)	
Total des salaires nets		607 964,18
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 667 075,21

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-176
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 9 mars 2015, révisée le 30 mars 2015, montrant un total de 202 547,39 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-177
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 55 000 \$ pour le remplacement de deux unités de toit au centre socioculturel, projet 820 001;
- B) 9 000 \$ pour l'acquisition d'un système informatique de contrôle du climatiseur à distance et de la modification du système d'alarme à l'@dabase, projet 10 301;
- C) 30 000 \$ pour l'achat de copeaux de fibre de bois (cèdre), projet 799 021;
- D) 30 000 \$ pour des travaux de peinture sur le plancher de béton au 2^e étage de l'@dabase, projet 821 004.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-178
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

- A) 8 000 \$ pour l'achat de filets protecteurs pour les plateaux sportifs, projet 799 003;
- B) 20 000 \$ pour le relampage et l'ajout d'éclairage dans divers parcs et édifices, projet 799 009;
- C) 20 000 \$ pour l'installation de clôtures à divers endroits, projet 799 011;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-179
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE), DE
BORDURES, DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET D'AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS SUR L'AVENUE MOÏSHE ET SUR LE PASSAGE OLSEN –
CONTRAT 2014-1404-1 – RÈGLEMENT RV-1564**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de pavage (couche lieuse), de bordures, de trottoirs, d'éclairage et d'aménagements paysagers sur l'avenue Moïshe et sur le passage Olsen, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. 5605, route Arthur-Sauvé C.P. 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	894 999,99 \$
Maskimo Construction inc. 865, rang de l'Achigan-Sud L'Épiphanie (Québec) J5X 3M9	963 329,25 \$
Contruction Bau-Val inc. 87, rue Émilien-Marcoux, Bureau 101 Blainville (Québec) J7C 0B4	974 786,79 \$
Sintra inc. (Région Lanaudière-Laurentides) 475, rue Forest Saint-Paul de Joliette (Québec) J0K 3E0	983 744,22 \$
Groupe TNT 20 845, Chemin de la Côte Nord, Bureau 200 Boisbriand (Québec) J7E 4H5	985 504,48 \$

Pavages Multipro inc. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	988 308,83 \$
TGA Montréal inc. 9850, La Martinière Montréal (Québec) H1C 1V2	994 109,49 \$
Construction Soter inc. 4915, Louis-B-Mayer Laval (Québec) H7P 0E5	997 685,21 \$
Constructions Anor (1992) inc. 3477, Montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	1 007 596,06 \$
Les Constructions et Pavage Jeskar inc. 5181, rue Amiens, bureau 202 Montréal-Nord (Québec) H1G 6N9	1 015 738,17 \$
Construction Cyvex inc. 300, rue Longpré, bureau 310 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9	1 072 047,60 \$
Entreprise de Pavage Dion inc. 20 855, Chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	1 102 652,79 \$

ATTENDU la recommandation de CIMA+ ingénieurs conseils du 12 mars 2015 et de monsieur Stéphane Marcotte, chef de division au Service du génie du 30 mars 2015;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, en date du 10 mars 2015.

D'accepter l'offre d'Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc., au montant total de 894 999,99 \$ (taxes incluses), pour les travaux de pavage (couche lieuse), de bordures, de trottoirs, d'éclairage et d'aménagements paysagers sur l'avenue Moïshe et sur le passage Olsen, contrat 2014-1404-1, Règlement RV-1564.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1564.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-180
SOUSSIONS – NETTOYAGE DE PUISARDS – CONTRAT 2015-1436

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le nettoyage de puisards, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
National Vacuum – Services Municipaux inc. 2, boulevard Maisonneuve St-Jérôme (Québec) J5L 0A1	64 707,02 \$
ABC Environnement inc. 143, 21 ^e Rue Crabtree (Québec) J0K 1B0	70 863,60 \$
Kelly Sani-Vac inc. 100, rue Huot Notre-Dame-de l'Île-Perrot (Québec) J7V 7Z8	109 939,10 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics du 24 mars 2015;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, en date du 17 mars 2015.

D'accepter l'offre de National Vacuum – Services municipaux inc., au montant de 64 707,02 \$ (taxes incluses) pour le nettoyage de puisards, pour une période de deux (2) ans, soit de mai 2015 à décembre 2016, contrat 2015-1436.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 415 40 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-181
SOUMISSIONS – IMPRESSION DE LA REVUE INFO BOISBRIAND –
CONTRAT 2015-1442**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'impression de la revue Info Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Litho Mille-Îles inc. 355, rue George VI Terrebonne (Québec) J6Y 1N9	68 205,94 \$
Trans-Graphique inc. 4057, rue Lavoisier Boisbriand (Québec) J7H 1N1	73 904,05 \$
Imprimerie Bel inc. 2020, avenue Francis-Hughes – bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N4	79 904,00 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur René Lachance, directeur général du 30 mars 2015;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, en date du 10 mars 2015.

D'accepter l'offre de Litho Mille-Îles inc., au montant de 68 205,94 \$ (taxes incluses) pour l'impression de la revue Info Boisbriand, pour la période d'avril 2015 à mars 2016, contrat 2015-1442.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 192 01 341.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-182
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION NEUF FORD EXPLORER
2015 – CONTRAT 2015-1443**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un camion neuf Explorer 2015, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Blainville Ford inc. 600, boulevard Curé-Labelle Blainville (Québec) J7C 2H9	42 099,70 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Claude Prévost, directeur du Service de sécurité incendie du 25 mars 2015;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 24 mars 2015.

D'accepter l'offre de Blainville Ford inc., au montant de 42 099,70 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition d'un camion neuf Ford Explorer 2015, contrat 2015-1443.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 22 100 00 870.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-183
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE désigner, monsieur le conseiller Érick Rémy, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, comme maire suppléant pour la période du 8 avril 2015 jusqu'à la séance ordinaire du 19 août 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-184
MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2014-12-688 – DÉTERMINATION
DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE modifier la résolution 2014-12-688, adoptée le 2 décembre 2014, aux fins de reporter la séance ordinaire prévue pour le mardi, 18 août 2015 au mercredi, 19 août 2015 à 19 h 30.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-185
VILLE DE BOISBRIAND C. CENTRE COMMUNAUTAIRE RELIGIEUX
HASSIDIQUE – RADIATION D'UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE – 2, RUE
BETH-HALEVY – LOT 2 502 812 – DOSSIER P306**

ATTENDU qu'une hypothèque légale résultant d'un jugement rendu le 14 mai 2009 par la Cour du Québec du district de Terrebonne dans le dossier portant le numéro 700-22-019308-096;

ATTENDU que la créance a été entièrement acquittée en capital, intérêts et frais;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE consentir à accorder mainlevée de l'hypothèques légale inscrite sous le numéro 16 987 556, contre l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 502 812 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, portant le numéro civique 2, rue Beth-Halevy.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'acte de mainlevée et consentement à radiation à cet effet.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-186
VILLE DE BOISBRIAND C. COMMUNAUTÉ OIR HACHAIM & ALS –
RADIATION DES HYPOTHÈQUES LÉGALES INSCRITES CONTRE LA
COMMUNAUTÉ JUIVE DE BOISBRIAND – COUR SUPÉRIEURE
540-17-010529-146 – DOSSIER P306**

ATTENDU que la Communauté juive hassidique de Boisbriand a entièrement satisfait au jugement rendu le 15 juillet 2014 par l'Honorable Marc De Wever, juge de la Cour supérieure, district judiciaire de Laval, dans le dossier portant le numéro 540-17-010529-146;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE consentir à accorder mainlevée des hypothèques légales inscrites contre les immeubles appartenant aux corporations de la Communauté désignées comme défenderesses, dans le dossier de la Cour supérieure du district de Laval, portant le numéro 540-17-010529-146, et portant les numéros d'enregistrement suivants, à savoir :

- 21 205 552
- 21 205 553
- 21 205 599
- 21 205 601
- 21 205 602
- 21 205 616
- 21 205 625
- 21 205 626
- 21 205 627

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'acte de mainlevée et consentement à radiation accordant mainlevée et consentant à la radiation de l'inscription des lois hypothécaires et autres droits réels de garantie, en faveur de la Ville résultant de la réclamation pour honoraires extrajudiciaires pour le dossier de la taxe d'eau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-187
VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 3 005 726 À CARACTÈRE DE RUE –
EMPRISE 3^E AVENUE**

ATTENDU qu'une promesse d'achat d'une partie du lot 3 005 726 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne a été signée le 3 février 2014 en faveur de monsieur Patrick Lachapelle, propriétaire du lot adjacent 3 005 735, localisé au 9, 3^e Avenue;

ATTENDU que deux projets de lotissements sont nécessaires afin de créer un lot transitoire et de l'annexer au lot 3 005 735 pour en faire un nouveau lot;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'entériner la promesse d'achat d'une partie du lot à caractère de rue 3 005 726 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, signée le 3 février 2014 en faveur de monsieur Patrick Lachapelle;

D'approuver la demande de permis pour deux projets de lotissement consistant au remplacement des lots 3 005 726 (3^e Avenue) et 3 005 735 (9, 3^e Avenue) par les lots 5 644 134 et 5 644 135, tous ces lots étant du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-188
ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDES DE PASSAGE ET DE
STATIONNEMENT PAR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SWIMKO INC.
– SECTEURS DE L'AVENUE MOÏSHE ET DE LA PLACE KOMARNO –
DOSSIER 1895

ATTENDU que pour satisfaire aux exigences du Règlement RV-1441 sur le zonage et en vue de l'émission des permis de construction des bâtiments situés aux 3100 à 3110, avenue Moïshe (lot 4 100 909), 3120 à 3130, place Komarno (lot 4 100 910) et 3220 à 3230, avenue Moïshe (lot 5 458 848), il est requis que des servitudes de passage et de stationnement soient établies.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver l'établissement des servitudes de passage et de stationnement conformément à l'article 170 du Règlement RV-1441 sur le zonage, sur les parties de lots situées sur la Place Komarno et sur l'avenue Moïshe, appartenant à Matériaux de construction Swimko inc. ou ses représentants, comme suit :

1° une servitude de passage à pied et en véhicule sur des parties du lot 4 100 909 en faveur du lot 4 100 910 du cadastre du Québec, pour les bâtiments situés aux 3120 à 3130, Place Komarno, telles que décrites à la description technique préparée par Adam Masson-Godon, arpenteur-géomètre, sous sa minute 1441 et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

2° une servitude de passage à pied et en véhicule sur des parties du lot 4 100 910 en faveur du lot 5 608 633 du cadastre du Québec, pour les bâtiments situés aux 3140 à 3150, Place Komarno, telles que décrites à la description technique préparée par Adam Masson-Godon, arpenteur-géomètre, sous sa minute 1660 et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

3° une servitude de passage à pied et en véhicule sur une partie du lot 5 458 848 en faveur du lot 5 608 631 du cadastre du Québec, pour les bâtiments situés aux 3180 à 3190, avenue Moishe, telle que décrite à la description technique préparée par Adam Masson-Godon, arpenteur-géomètre, sous sa minute 1658 et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-189
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT DE MODULES
POUR AÎNÉS AU PARC RÉGIONAL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de l'ordre de 50 000 \$ pour la réalisation d'un projet final de 100 000 \$ pour l'aménagement de modules pour aînés au parc Régional, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Soutien à la démarche MADA;

D'autoriser le directeur du Service des loisirs de la Ville, à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-190
SIGNALISATION – PISTE MULTIFONCTIONNELLE SUR LE
BOULEVARD LIONEL-BERTRAND**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation d'une piste multifonctionnelle sur le boulevard Lionel-Bertrand, côté nord du chemin de la Rivière-Cachée jusqu'à l'avenue de la Renaissance.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-191
AUTORISATION – DEMANDE DE PERMIS D’ALCOOL – FÊTE DE NOËL
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D’autoriser madame Line Fontaine, adjointe à la direction générale, à déposer une demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour servir et vendre des boissons alcoolisées lors de la fête de Noël des employés municipaux, le vendredi 11 décembre 2015 à la Maison du citoyen et Place de la culture.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-192
ACCÈS À L’EAU POTABLE GRATUITE DANS LES LIEUX PUBLICS**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand s’implique activement en matière de promotion de la santé et du bien-être de ses citoyens par ses politiques municipales, l’aménagement de ses milieux et son offre de service;

ATTENDU que l’eau est la boisson idéale pour une saine hydratation et que sa consommation doit être encouragée et facilitée;

ATTENDU qu’il est important pour la grande majorité des citoyens d’avoir accès à l’eau potable dans les lieux publics;

ATTENDU que l’eau de consommation sur le territoire de la Ville de Boisbriand est sécuritaire, saine et de grande qualité;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand souscrit à une approche axée sur le développement durable;

ATTENDU que le processus d’embouteillage de l’eau et d’autres boissons dans des bouteilles de plastique et leur distribution ont des impacts néfastes sur l’environnement;

ATTENDU qu’une petite partie seulement des bouteilles de plastique à usage unique est recyclée et que celles-ci se retrouvent dans les rues, les parcs et les cours d’eau de la municipalité, en plus d’encombrer les sites d’enfouissement;

ATTENDU que l’élimination des bouteilles d’eau doit être compensée par un accès adéquat à l’eau municipale pour maintenir la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand possède 26 fontaines dans ses différents parcs et prévoit en ajouter deux autres au cours de l’année 2015.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE s'engager à entretenir adéquatement les fontaines d'eau existantes;

DE favoriser la réduction de l'eau embouteillée dans ses édifices;

D'encourager l'usage de gourdes et contenants réutilisables;

DE prévoir la présence de fontaines d'eau dans l'aménagement de nouveaux espaces publics, en particulier aux abords des parcs, des terrains de jeux et plateaux sportifs et près des réseaux cyclables ou piétonniers.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-193
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accorder un don et/ou subvention à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 400 \$ à la Table de concertation du 3^e âge de la MRC Thérèse-De Blainville pour l'organisation d'un 5 à 7, le 21 avril 2015 dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole;

D'imputer les dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-194
ADHÉSION – LOISIRS LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à Loisirs Laurentides pour l'année 2015-2016, au montant de 661,11 \$ toutes taxes comprises.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-195
REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE BOISBRIAND (RGAB) –
CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL**

ATTENDU la résolution 2014-06-360, adoptée le 3 juin 2014, acceptant le projet d'entente de versement d'une subvention pour les années 2014-2015 et 2015-2016 pour un montant de 50 000 \$ par année au Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB);

ATTENDU que ladite entente prévoit également l'organisation d'une campagne d'achat local et/ ou de promotion des commerces ayant une place d'affaires sur le territoire de la ville;

ATTENDU la proposition de campagne d'achat local datée du 7 avril 2015;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter le principe de la campagne de visibilité soumise par le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) du 7 avril 2015, celle-ci respectant l'entente et sera réalisée selon les priorités établies par le conseil d'administration du RGAB.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-196 AUTORISATION – VÉLOTOUR SP (SCLÉROSE EN PLAQUES)

ATTENDU la demande d'autorisation pour le passage du Vélotour SP (sclérose en plaques), région de Laval 2015 sur le territoire de la ville de Boisbriand, le dimanche 30 août prochain;

ATTENDU que le Vélotour SP est un événement organisé par Vélo-Québec Événements et consiste en une activité de collecte de fonds autorisée et au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques (division Québec);

ATTENDU l'expertise de Vélo-Québec Événements dans l'organisation de ce type d'événement et le déploiement de son propre service d'encadrement et de sécurité routière pour assurer le déplacement des 1 200 cyclistes prévus lors du passage sur le territoire de la ville;

ATTENDU que le parcours du Vélotour SP empruntera les routes d'autres villes de la MRC Thérèse-de-Blainville et des Basses-Laurentides;

ATTENDU que les demandes de Vélo Québec Événements sont principalement d'ordre sécuritaire et logistique auxquelles la Ville peut répondre :

- l'assistance de la Régie de police Thérèse-de-Blainville pour l'accompagnement sécuritaire du peloton de cyclistes;
- l'accès (facultatif) à des installations sanitaires;
- l'autorisation d'installer de petites affiches et marquer la chaussée aux intersections empruntées;
- la transmission d'informations sur les possibles chantiers routiers sur les routes identifiées au parcours.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser Vélo Québec Événements à organiser le passage du Vélotour SP (sclérose en plaques), région de Laval 2015 sur le territoire de la ville de Boisbriand, le dimanche 30 août prochain, selon le parcours présenté;

D'offrir, en collaboration avec la Régie de police Thérèse-de-Blainville, le soutien logistique demandé par le comité organisateur pour la réalisation de l'événement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-197
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2015 montrant un total mensuel de 5 800 522 \$ et un cumulatif de 5 963 185 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-198
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE – ÉDIFICE DION – 20845, CHEMIN DE LA
CÔTE NORD – ZONE I-3 482**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2467 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'installation de sept (7) enseignes individuelles sur une enseigne communautaire existante pour le projet « Édifice Dion » au 20845, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée à la simulation couleur et aux détails des enseignes, préparés par Enseignes Barbo en date du 4 février 2015.

Le comité consultatif d'urbanisme recommande également que le fond de l'enseigne de « Groupe TNT » soit d'une couleur plus foncée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-199
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE – ÉDIFICE DION NVA – 20865, CHEMIN
DE LA CÔTE NORD – ZONE I-3 482

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2484 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'installation de cinq (5) enseignes individuelles sur une enseigne communautaire existante sur socle pour le projet « Édifice Dion - NVA » au 20865, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage, plus amplement détaillée à la simulation couleur et aux détails des enseignes, préparés par Enseignes Barbo en date du 4 février 2015.

Le comité consultatif d'urbanisme recommande également que l'enseigne « PIQUR » ait une couleur de fond foncée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-200
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR – CUISINE DLM – 840, BOULEVARD DU CURÉ-
BOIVIN – ZONE I-1 129

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2485 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Cuisine DLM » au 840, boulevard du Curé-Boivin dans la zone I-1 129 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Description et simulation visuelle de l'enseigne murale, par AlcoNéon;
- Photos des enseignes existantes sur le bâtiment, datées du 4 septembre 2013;
- Lettre d'accompagnement datée du 16 février 2015 et photos préparées par monsieur Stéphane Mackarous, président.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-201
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE SUR PYLÔNE COMMUNAUTAIRE – ROGERS – LOT
3 585 028 – INTERSECTION DES BOULEVARDS DU FAUBOURG ET DE
LA GRANDE-ALLÉE - ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2486 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Rogers » sur le lot 3 585 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-3 405 et plus amplement détaillée à la simulation couleur et aux détails de ladite enseigne, préparés par International Néon en date du 20 février 2015.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-202
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – POLYCLINIQUE 640 – 2000, COURS LE
CORBUSIER – ZONE C-6 266

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2452 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Polyclinique 640 » au 2000, cours le Corbusier dans la zone C-6 266 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Description et simulation visuelle des enseignes murales, préparées par 1001 Visuels, révisées en date du 19 février 2015;
- Description et simulation visuelle des enseignes préparées par 1001 Visuels, révisées en date du 6 janvier 2015 et déjà approuvées en vertu de la recommandation R-15-CU-2448.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-203
APPROBATION – PERMIS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT
PAYSAGER – 15, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – LOT 2 109 442 – ZONE
R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 mars 2015 portant le numéro R-15-CU-2478 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction et d'aménagement paysager pour un bâtiment résidentiel unifamilial à être implanté au 15, chemin de l'Île-de-Mai, sur le lot 2 109 442, dans la zone R-1 205 Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une perspective avant en couleur, préparée par Conception Mario Adornetto inc.;
- Plan projet d'implantation, préparé par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre, daté du 21 février 2015, minute 16650;
- Plan topographique préparé par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre, daté du 9 décembre 2014;
- Plan d'architecture, préparé par Michel Gagné, technologue, daté de décembre 2014 et comprenant 7 feuillets;
- Description et échantillons des matériaux de revêtement extérieur;
- Photo de la maison existante;
- Plan d'aménagement paysager préparé par Espace B, architectes paysagers, daté du 25 février 2015 et comprenant 5 feuillets.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-204
APPROBATION – PERMIS DE CONSTRUCTION – 56, CHEMIN DE L'ÎLE-
DE-MAI – ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2011 portant le numéro R-11-CU-2239 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour une résidence unifamiliale à être implantée au 56, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective préparée par Illustra;
- Plans d'architecture, préparés par Habitation Direct.com, datés du 2 mai 2010, révisés le 1^{er} septembre 2010, nommés PROPRIÉTAIRES: JEAN-PIERRE-LALANDE, et comportant 8 pages;
- Plan d'implantation, préparé par Benoit Desroches arpenteur-géomètre, daté du 11 mars 2015, portant le numéro de minute 16863.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-205
APPROBATION – CONCEPT ARCHITECTURAL – PLACE MASSENA –
PHASES IV ET V – RUE DES FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 février 2015 portant le numéro R-15-CU-2462 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle, la demande de modification du concept architectural pour le projet « Place Massena, phases IV et V » à être implanté sur la rue des Francs-Bourgeois, dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Document de présentation par DKA Architectes, daté du 29 janvier 2015 et portant le numéro de dossier 12448;
- Échantillons de matériaux

Le tout conditionnellement à l'ajout de maçonnerie sur la façade donnant sur la rue des Francs-Bourgeois (entrée des espaces de stationnement intérieurs) et à l'acceptation d'un plan d'aménagement paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-206
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de mars 2015, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-207
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Vanessa Morin
Marie-Michelle Claude
Stéphanie Murray

Animatrices spécialisées au Service
des loisirs à compter du 23 mai 2015,
le tout en respect avec l'annexe D,

	section D-1e) de la convention collective SCFP;
Geneviève Jacob Côté	Coordonnatrice au Service des loisirs à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Luc Riendeau	Préposé à l'accueil au service des loisirs à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Daphné Chatelle-Lambert	Responsable au Service des loisirs à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Joannie Marchand	Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 20 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Monique Therrien	Secrétaire au Service de sécurité incendie à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Marie-Ève Lamontagne	Secrétaire au Service de sécurité incendie à compter du 13 avril 2015, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Mike Galimi André Lamarre	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2 a) de la convention collective SCFP;
Jean-Sébastien Bélec Jacques Clavel Alexandre Clément Marilou Cypihot-Tremblay Mike Galimi André Lamarre Marc-André Lemieux	Saisonniers journaliers au Service des travaux publics à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2 a) de la convention collective SCFP;
Marc-Antoine Gariépy Xavier Lamontagne Camille Landry Jessica Barreiro Vincent Brissette	Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 23 mai 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;

Francis Lemay
Amélie Thiffeault

Bruno Vadnais
Andréanne Degagné
Lauriane Lafleur
Sandrine Paquette
Annie-Pier Hébert

Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 23 mai 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;

Danny Bastien
Michel Forgues
Lucas Giuliani

Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2 a) de la convention collective SCFP;

Rodolphe Émond
Mathieu Galarneau
Jacob Girard
Michael Guimond
Maxime Perrier
Vincent Picard-Lagacé

Saisonniers journaliers au Service des travaux publics à compter du 8 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2 a) de la convention collective SCFP;

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-208
ENGAGEMENT – TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE – REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE
MATERNITÉ

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'engagement de monsieur Mathieu Normandeau au poste de technicien en environnement, développement durable en remplacement d'un congé de maternité, à compter du 13 avril 2015;

D'accorder le statut d'employé syndiqué SCFP temporaire à temps complet en raison de 35 heures / semaine.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-209
ENGAGEMENT – TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT, MATIÈRES
RÉSIDUELLES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de madame Marie-Claude Trachy-Bourget au poste de technicienne en environnement, matières résiduelles à compter du 5 mai 2015.

D'accorder le statut d'employée syndiquée SCFP temporaire à temps complet en raison de 35 heures / semaine.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-210
ORGANIGRAMME – SERVICE DU GÉNIE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service du génie, daté du 7 avril 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-211
PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERMUNICIPALITÉS QUÉBEC/FRANCE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner mesdames Laurence Auger et Émilie Lamarre comme participantes pour la Ville de Boisbriand au programme d'échanges intermunicipalités Québec/France – Été 2015 avec la Ville d'Annemasse.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-212
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-06**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2015-SPQ-06 prise à l'encontre d'un employé syndiqué au Service de sécurité incendie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-04-213
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-07**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE congédier l'employé syndiqué du Service de sécurité incendie, dans le dossier 2015-SPQ-07.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-214
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-08

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2015-SPQ-08 prise à l'encontre d'un employé syndiqué au Service de sécurité incendie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-04-215
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-09

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2015-SPQ-09 prise à l'encontre d'un employé syndiqué au Service de sécurité incendie.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Barrière à la hauteur de la rue Dubois – Entente avec la Ville de Saint-Eustache pour garder la barrière fermée durant l'été – Projet pilote.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Opérations de rinçage du réseau d'aqueduc débutera bientôt – Travaux effectués de 22 h 30 à 6 h 30 – Invite les citoyens à faire couler l'eau le matin pour évacuer les sédiments;
- Travaux de réfection dans le district Sanche au cours de l'été – Rencontres avec les citoyens prévues pour les informer sur les travaux;
- Rappel – Invite les citoyens à consulter le cahier des collectes des matières recyclables, ordures et rebuts dans la revue municipale;
- Séance du conseil du mois de mars – Procédures contre un ex-employé suite à ses propos sur internet.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Défi 5-30 Équilibre – Le défi se termine ce samedi;
- 4^e édition du télédon au Centre d'excellence Sports Rousseau pour la Fondation de l'Hôpital St-Eustache – Le 24 avril prochain – Télédon.télé pour infos.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Vernissage annuel de l'Oasis des aînés – Vendredi, le 10 avril 2015 à la Maison du citoyen ;
- Incite les citoyens à la prudence dans les rues – Enfants souvent insouciants.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Travaux de réfection sur la rue Champigny au cours de l'été – Une rencontre d'information avec les citoyens est prévue à la mi-juin.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Soyons généreux! – Barrage routier le 18 avril prochain tenu par Les Services d'entraide Le Relais;
- Bénévoles recherchés - Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible auprès du Service des loisirs ou sur www.boisbriand.ca;
- Jardin Communautaire - La Ville de Boisbriand a aménagé un jardin communautaire à la pépinière municipale, sur le chemin de la Côte-Sud. Les 25 lots ont été réservés en à peine 48 heures.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Exposition du Club de photo de Boisbriand – Du 18 au 26 avril à la Maison du citoyen;
- Clinique de sang – Le 4 mai prochain à la Maison du citoyen.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Sauvetage sur la rivière des Milles-Îles par les pompiers de la Ville;
- Félicitations à Marc-André Denault – Record de vol en planant - 4,9 kilomètres;
- Félicitations à Frédérique Dufort, citoyenne de Boisbriand, pour son rôle dans la série Unité 9;
- Oasis des aînés – Assemblée générale annuelle le 24 avril;
- Prochains matchs de la LIMBO – 26 avril, match éliminatoire et le 5 mai, grande finale.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Première assemblée générale annuelle de l'organisme « Félins parmi nous », le 14 avril;
- Revue sur glace – 11 et 12 avril;
- Invite les citoyens à ramasser les déchets de leurs animaux.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE (suite)

- Souligne que les coûts reliés aux travaux effectués cet été seront acquittés en partie par les subventions qui proviennent de la distribution de la taxe sur l'essence.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Marie Girard
Articles 42, 43, 44 et 45

Monsieur Michel Noël
Articles 25, 34, 42, 43, 44 et 45

RÉSOLUTION 2015-04-216 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 20 h 55.

Adoptée
